

Le Grand prix littéraire de l'Académie nationale de Pharmacie

En 2011, l'Académie nationale de Pharmacie a décidé la création d'un Grand Prix littéraire annuel « *destiné à récompenser une œuvre littéraire de type « nouvelles » ou « roman » évoquant le médicament, la pharmacie ou d'autres aspects du domaine de la santé* ».

Le prix sera décerné, chaque année, en janvier, lors de la séance solennelle de l'Académie. L'auteur récompensé recevra, à cette occasion, un chèque d'un montant de 2000 euros.

Le lauréat est désigné, parmi une sélection finale de quatre ouvrages, par un jury composé d'un président, d'un secrétaire et de six autres membres nommés par le Conseil de l'Académie, sur avis de la Commission du Langage.

Composition du jury en 2011 :

- Président : Philippe Grimbert
- Secrétaire : Eric Fouassier
- Membres de l'Académie : François Chast
Claude Choisy
Pierre Faure
Olivier Lafont
- Personnalités extérieures : François-Bernard Michel (Académie des beaux-arts, Académie de médecine)
Dominique Kassel (Collections historiques de l'Ordre des pharmaciens)

Sélection finale pour le prix 2011 :

- Clément Caliri, « Retrait de marché », éditions Gallimard
- Jeanne Desaubry, « Hosto », éditions Krakoen
- Lydia Flem, « La reine Alice », éditions du Seuil
- Simone Lafleurriel-Zakri, « La botaniste de Damas », éditions Encre d'Orient